



AIX en PROVENCE  
LA VILLE

150 000 habitants



La Ville d'Aix-en-Provence

recrute, par voie statutaire (mutation, détachement ou nomination sur liste d'aptitude) ou à défaut, par voie contractuelle

**DEUX OPERATEURS VIDÉOPROTECTION (nuit) (H/F)**  
**Catégorie C – Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux**  
**Pour la Direction Sécurité et Prévention**

Au sein de la Direction Adjointe Sécurité et Prévention, sous la responsabilité du Chef de service et du référent, vous êtes chargé(e), au sein du C.S.U, du visionnage des caméras de vidéoprotection. Vous êtes amené(e) ponctuellement à faire respecter la réglementation relative au stationnement. Vous êtes également amené(e) à déceler et informer de tous les incidents et infractions (délits, salubrité et hygiène...) survenant sur la voie publique dans les lieux équipés de la vidéoprotection.

**ACTIVITÉS :**

- Visionner le mur d'images et contrôler les événements de la voie publique, manipuler les caméras
- Réceptionner, analyser et transférer les informations aux interlocuteurs compétents
- Exploiter et tenir à jour l'archivage des événements
- Constater et verbaliser les infractions au stationnement des véhicules sur la voie publique
- Rédiger des rapports en lien avec les faits constatés
- Assurer une présence ponctuelle sur la voie publique, en collaboration avec la Police Municipale, sur des événements culturels et sportifs (festival, compétitions sportives, marché de Noël...)
- Assurer et contrôler les accès à l'aire piétonne et zone de rencontre

**PROFIL :**

- Vous possédez une expérience sur des fonctions similaires
- Vous faites preuve de rigueur, de réactivité, du sens du service public et de la déontologie
- Vous êtes à l'aise avec la rédaction et l'outil numérique et informatique
- Sens de l'écoute, de l'observation et du travail en équipe

**CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :**

**CSU de nuit :**

Semaine de 2 à 5 nuits travaillées par semaine

Horaires de travail de 20H15 à 06H15

**CSU Contraintes :**

Un week-end sur deux travaillé par mois.

Rémunération statutaire + RIFSEEP + « prime vacances » + Ticket Restaurant + prestations sociales, familiales et culturelles.

Adresser votre candidature **en indiquant obligatoirement l'intitulé du poste avant le 30 mai 2024** lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires) à :

*Par courrier :*

Mairie d'Aix en Provence  
Direction Générale Adjointe RH et Numérique  
Service Recrutement et GPEEC  
Hôtel de Ville  
CS 30715  
13616 Aix en Provence Cedex 01

*Par mail :*

[recrutement3@mairie-aixenprovence.fr](mailto:recrutement3@mairie-aixenprovence.fr)

**Informations complémentaires :**

**M. Thierry BIGOT**, Directeur de la Police Municipale  
**M. François ASQUOET**, Chef de Service CSU  
**Mme Latifa AL FAHSI**, Gestionnaire recrutement

04.88.71.83.57  
04.42.91.86.06  
04.42.91.94.44